

Anderlues, le 9 juillet 2020



Chers amis,

Hier soir il y avait conseil communal ... OUI, c'est possible ;-) mais comme promis je vais vous résumer deux conseils en un, celui du 4 juillet convoqué par le Bourgmestre qui était absent et celui du 8, convoqué par AJC et dont le Bourgmestre était aussi absent .

Bon mes petites Bourlettes, pour le conseil du 4, rien de bien folichon, si ce n'est l'intervention de Jean- Marie Flamant pour le point relatif aux travaux correctifs de la toiture de la piscine. Jean-Marie a demandé que dans le futur, des explications exhaustives soient envoyées aux conseillers surtout quand 1.081.069 Euros sont en jeu.

Le point concernant le Plan de cohésion sociale a été reporté et a de nouveau été reporté hier.

Ce 8 juillet fût un conseil un peu particulier pour AJC, en effet, un de nos conseiller, Monsieur Francis MOTTE, a démissionné. Francis reste toujours un membre à part entière de notre mouvement . Nous le remercions pour le travail effectué et nous lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles attributions.

C'est donc par la prestation de serment de sa remplaçante, Laetitia DEBELLE que le conseil à débuté. La voilà conseillère ! Félicitations ;-)

Les comptes 2019 nous ont enfin été présentés et reportés... les annexes concernant le personnel n'ayant pas été fournies. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas valider ces comptes alors que nous n'avons pas toutes les informations.

Le point suivant fut le débat sur LA GESTION FUTURE d'Anderlues. Le président de séance a donné la parole à AJC et au groupe de Monsieur Zanola. Chacun d'entre nous a exprimé sa vision pour l'avenir. Ce fut plus laborieux pour le groupe majoritaire qui malheureusement a exposé au public son bilan des années passées, (seul Monsieur Lallart s'est exprimé dans le sens demandé) . Ce n'était pas le but de ce point mais bon... Merci à eux quand même !

Pour la présentation des rapports concernant les points proposés par AJC et votés au conseil ultérieurement ce fut plus compliqué ;-(. En effet, au sujet du cadastre des commerces ... on nous renvoie vers le site internet de la commune. Pour la sécurisation de la RN 90 ... Ben c'est pas eux. Pour le cadastre des lieux où il serait possible de créer des espaces verts; des lieux de convivialité; des potagers communs; des aires de jeux ... ce n'est pas possible ça coûterait trop cher et ca demanderait trop d'entretien . Je passerai sur le point de la plaine de jeux qui n'aura pas lieu. Que vous dire d'autre si ce n'est qu'exprimer notre dépit ;-(

Pour finir, les points déposés en urgence ont été votés. Je salue à ce propos, le travail du Directeur Financier du CPAS (cette réflexion n'engage que moi) ;-)

Voilà, voilà. Passez de bonnes vacances !

A bientôt

Pat